

Paris, le 28 juillet 2016

Le Conseil d'administration de Total approuve une politique ambitieuse en faveur de l'actionnariat salarié

2, place Jean Millier
Arche Nord Coupole/Regnault
92 400 Courbevoie France

Mike SANGSTER

Nicolas FUMEX
Kim HOUSEGO
Romain RICHEMONT

Tel. : + 44 (0)207 719 7962
Fax : + 44 (0)207 719 7959

Robert HAMMOND (U.S.)
Tel. : +1 713-483-5070
Fax : +1 713-483-5629

TOTAL S.A.
Capital : 6 196 891 032,50 €
542 051 180 R.C.S. Nanterre

total.com

Dans le cadre des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2016, le Conseil d'administration de Total a approuvé, lors de sa séance du 27 juillet 2016, deux mesures en faveur du développement de l'actionnariat salarié au sein du Groupe.

- Une opération annuelle d'augmentation du capital réservée aux salariés : à compter de 2017, avec l'accord du Conseil, il sera désormais proposé chaque année aux salariés de Total d'acheter des actions du Groupe avec une décote allant jusqu'à 20 % alors que ces opérations étaient organisées tous les deux à trois ans. En outre, les salariés bénéficieront en 2017 d'un abondement de 5 actions gratuites pour les 5 premières actions qu'ils auront souscrites.

- L'augmentation de près de 20 % du volume des actions gratuites sous conditions de performance attribuées en 2016 par rapport à 2015. En 2016, les actions de performance sont attribuées à plus de 10 000 salariés non-dirigeants du Groupe dont le taux de renouvellement annuel est de l'ordre de 40 %, les 150 premières actions leur étant attribuées sans conditions de performance. Ces actions sont acquises à l'issue d'une période de trois années et doivent être conservées deux années supplémentaires.

« Développer l'actionnariat salarié permet l'alignement des intérêts des uns et des autres dans l'intérêt collectif de l'entreprise et constitue à nos yeux la meilleure réponse au débat entre rémunération des actionnaires et rémunération des salariés » a commenté Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total. « Total bénéficie ainsi d'un noyau d'actionnaires stable constitué par les salariés attachés au Groupe et à sa performance, qui est représenté au sein du Conseil d'administration par un membre élu parmi ceux proposés par les salariés actionnaires. Notre programme d'actions de performance qui concerne depuis 2015 plus de 10 000 salariés non-dirigeants est le plus large programme parmi les sociétés du CAC 40. »

L'actionnariat salarié représente plus de 4,8 % du capital, soit en montant, le premier actionnariat salarié du CAC 40, avec plus de 5,1 milliards d'euros, ce qui participe au renforcement du bilan du Groupe et démontre la confiance des salariés dans le développement du Groupe auquel ils contribuent activement.

* * * * *

À propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, n°2 mondial de l'énergie solaire avec SunPower. Ses 96 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. [total.com](https://www.total.com)